

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procéd
res_urba\Documents_urba\PLU\BOUR
G_EN_B\Modif_Rev\CP_Avis_MS1_B
OURG_B-2022.doc

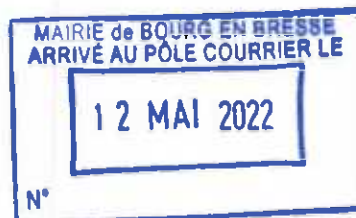
Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43



DIRECTION AMENAGEMENT ET SERVICES
TECHNIQUES
SERVICE STRATEGIE-OPERATIONS ET MOBILITES
URBAINES
HOTEL DE VILLE
BP 90419
01012 BOURG EN BRESSE

Bourg-en-Bresse, le 27 avril 2022

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU
- AVIS -

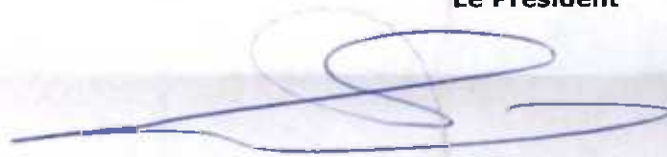
Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 4 avril dernier, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de BOURG EN BRESSE, suite à votre arrêté du 14 février 2022. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX